

*Pôle communication*  
*Tél. : 24 66 40*

Vendredi 18 novembre 2016

## INFO PRESSE

### **Matinées de la prévention : Alcool et fêtes en entreprises**

**Mercredi 23 novembre à Nouméa, puis jeudi 24 à Bourail, les matinées de la Prévention organisées par la direction du Travail et de l'emploi de la Nouvelle-Calédonie (DTE) et la CAFAT, s'intéresseront aux pots de fin d'année en entreprises. Cette conférence gratuite a pour objectif de sensibiliser les employeurs sur les conséquences de la consommation d'alcool, de rappeler l'importance d'exclure des entreprises ces pratiques en toutes circonstances, et de présenter des mesures de prévention à une politique d'entreprise sans alcool.**

De nombreuses entreprises organisent traditionnellement des pots de fin d'année, un moment de partage et de convivialité entre salariés, souvent accompagné de boissons alcoolisées. À l'issue, des salariés reprennent la route avec parfois un taux d'alcoolémie supérieur au seuil autorisé pour la conduite. À une époque où la prévention des risques professionnels en entreprise apparaît comme un élément incontournable du développement d'une culture de la sécurité, où la consommation d'alcool est reconnue comme un facteur majeur d'accidentologie sur les routes calédoniennes, la question de la présence d'alcool dans ces moments festifs mérite d'être posée.

- Jusqu'à quel point l'entreprise peut-elle être responsable en cas d'accident ?
- L'accident routier est-il dans ce cas un accident du travail ?
- Faut-il interdire totalement l'alcool ? Faut-il organiser ces pots au sein même de l'entreprise ou à l'extérieur ?
- Comment gérer les salariés qui consomment de l'alcool avant le pot ou ceux qui en sortent ivres ?
- Et quels sont les dispositifs à mettre en place pour que cela ne se produise pas ?

Ces questions seront à l'ordre du jour des deux matinées de la prévention, sous un format "conférence/débat", animées par Philippe Di Maggio de la DTE et Laurent Grave de la CAFAT, qui auront lieu :

- à **Nouméa**, le mercredi 23 novembre de 7 h 30 à 11 h 30 au Centre administratif de la province sud (CAPS) situé, 9 route des artifices;
- à **Bourail**, le jeudi 24 novembre de 7 h 30 à 11 h 30, à l'hôtel « LA NERA ».

*Les matinées sont gratuites et ouvertes à tous.*

*Contact : Taniéla Luaki (27 20 07) ou Philippe Di Maggio (78 73 60)*

## Programme de ces deux journées

**7 h 30 :** Accueil des participants

**8 h : Du côté de la loi**

- La réglementation alcool au travail en Nouvelle-Calédonie ;
- Responsabilité de l'employeur ;
- Responsabilité des salariés ;
- Les pots au sein de l'entreprise ;
- Les pots organisés à l'extérieur de l'entreprise.

9 h 30 : Pause

**9 h 45 : Du côté de la prévention**

- Les effets de l'alcool ;
- Politique entreprise sans alcool ;
- Le règlement intérieur et note de service ;
- Gestion des salariés avant, pendant et après le pot.

11 h 30 : Clôture de la matinée